

ADHÉRER AUX AMIS DU MUSÉE DU PAYS CHÂTILLONNAIS (AMPC)

C'est :

- Manifester un intérêt pour le Musée, ses collections, les événements qui s'y déroulent et plus généralement pour la vie culturelle du Pays Châtillonnais.
- Participer à la vie d'une association ouverte à tous ; éventuellement, accéder aux instances de direction.
- Etre informé sur les activités du Musée et bénéficier de conditions privilégiées pour y participer (entrée gratuite au Musée).
- Prendre part aux activités organisées à l'intention des adhérents (voir verso).
- Contribuer à l'enrichissement des collections et à l'amélioration de l'équipement du Musée.

Les adhérents versent une cotisation annuelle valable 12 mois à dater de son versement. Le montant de l'adhésion est fixé par l'assemblée générale. Les dons accordés à l'association bénéficient des dégrèvements d'impôts prévus pour les associations reconnues d'intérêt général.



© RMN - Mathieu Rabeau.

Amis du Musée du Pays Châtillonnais TRÉSOR DE VIX



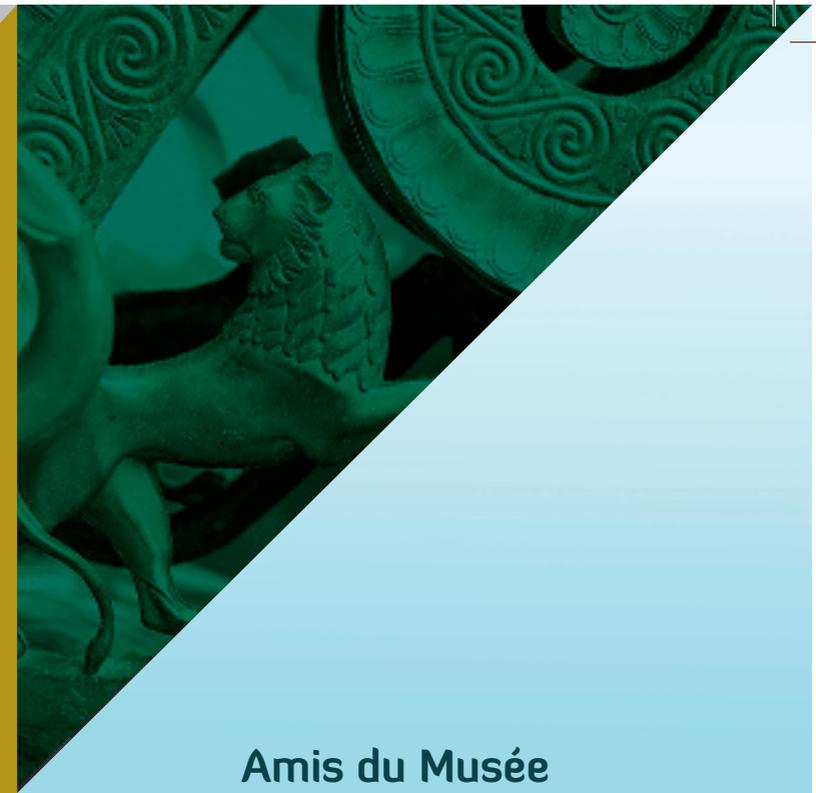
14, rue de la Libération
21400 Châtillon sur Seine

Courriels : ampc@chatillonnais.fr
ampc.tresordevix@gmail.com

Contact téléphonique :
06 36 60 92 78

SIRET : 445-308-646-00022

© allenRose - www.allenrose.com - Vincent Marziani



Amis du Musée du Pays Châtillonnais TRÉSOR DE VIX



CHÂTILLON-SUR-SEINE
Côte-d'Or



© RMN - Mathieu Rabeau.

LES AMIS DU MUSÉE DU PAYS CHÂTILLONNAIS-TRÉSOR DE VIX (AMPC) :

- Une association fondée en 1996

L'AMPC a pour but de contribuer à :

- La promotion et au rayonnement du Musée du pays Châtillonnais Trésor de Vix.
- L'enrichissement des collections et à l'amélioration des équipements du Musée.
- L'accessibilité du Musée et de ses collections pour tous.

L'AMPC est administrée par un Conseil d'Administration qui se réunit quatre fois par an. La gestion quotidienne est assurée par le Bureau qui est renouvelé chaque année. L'AMPC est membre de la Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musée (FFSAM).

Au plan fiscal, l'AMPC est une association reconnue d'intérêt général.

ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS ET AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS DU MUSÉE

Au cours des dernières années, l'AMPC a participé dans des proportions variées, à :

- La restauration d'une collection ornithologique représentative de la faune locale.
- L'acquisition de quelques pièces (meubles et vaisselle ayant appartenu au maréchal Marmont, lettres de Mme de Chastenay, monnaies anciennes, etc.) complétant les collections du Musée
- Un programme socio-culturel destiné à faciliter l'accès du Musée et de ses collections à des visiteurs malvoyants, ou à mobilité réduite.
Ont été réalisés un guide du Musée en braille ainsi que des copies de pièces importantes du Musée, permettant une exploration tactile.
 - L'installation d'audioguides munis de commentaires en français, anglais, allemand et néerlandais.



Triade des déesses mères © Ortoif Harl

Ces programmes sont financés par les ressources propres de l'association ou grâce aux mécénats accordés par des entreprises ou des institutions. Parmi les partenaires financiers de l'AMPC : la Fondation de France, le Crédit Mutuel, la Caisse d'Épargne, la Communauté de Communes du Pays châtillonnais, la ville de Châtillon-sur-Seine ainsi que des entreprises locales.

PROGRAMMES CULTURELS À L'INTENTION DES ADHÉRENTS

Conférences :

Chaque année l'AMPC organise un cycle de quatre ou cinq conférences dont les thèmes sont liés aux collections, aux manifestations se déroulant au Musée, ou aux « sorties » proposées par l'association. Ces conférences sont animées par des intervenants de haut niveau, souvent enseignants ou chercheurs. Elles s'adressent à tous et sont conçues dans un esprit de partage de la connaissance. Pour les adhérents, l'accès aux conférences est libre.



Sorties : L'AMPC propose à ses adhérents une ou deux sorties culturelles par an. Il s'agit de visiter en groupe des musées, des monuments ou des lieux historiques, par exemple les jardins de Versailles.

En règle générale, ces sorties n'excèdent pas une journée.



L'enfant au chien
© Ortoif Harl